

Madame, Monsieur,

Objet: *“Télécommunications – Services de liaison de données”*

1. L'Agence Ferroviaire Européenne envisage la passation du marché décrit en objet. Les documents de marché comprennent : l'avis de marché, la présente lettre d'invitation, le cahier des charges accompagné de ses annexes.
2. Si vous êtes intéressé par ce marché, je vous invite à faire parvenir une offre dans l'une des langues officielles de l'Union européenne
3. Veuillez transmettre votre offre exclusivement sur papier, en accord avec l'article 5.3 du cahier des charges.

La date limite de réception des offres est indiquée à l'article 3.1 du Cahier des charges. Vous devez utiliser l'une des modalités de soumission mentionnées ci-dessous.

Par réception on entend le moment auquel le soumissionnaire remet l'offre au bureau de poste ou au service de messagerie ou au service central de réception du courrier.

Modalité de transmission	Délai	Preuve	Adresse de livraison
Poste	24:00 CET	Cachet de la poste	Procurement service Call for tenders: <i>ERA 2016 03 OP “Telecommunications Services - Data Link”</i> European Railway Agency For the attention of M. Thomas BORRIELLO 120 rue Lefrancq 59300 Valenciennes
Service de messagerie	24:00 CET	Récépissé de dépôt du service de messagerie	Procurement service Call for tenders: <i>ERA 2016 03 OP “Telecommunications Services - Data Link”</i> European Railway Agency For the attention of M. Thomas BORRIELLO 120 rue Lefrancq 59300 Valenciennes
En personne (remise en main propre)	17:00 CET	Preuve du dépôt, datée et signée par le fonctionnaire du service central de réception du courrier à qui les documents sont remis.	Procurement service Call for tenders: <i>ERA 2016 03 OP “Telecommunications Services - Data Link”</i> European Railway Agency For the attention of M. Thomas BORRIELLO 120 rue Lefrancq 59300 Valenciennes

Ce service est ouvert de 9 h 30 à 17 h00 du lundi au vendredi ; il est fermé les samedis, dimanches et jours fériés du pouvoir adjudicateur.

4. Toute offre doit être parfaitement lisible afin d'éliminer le moindre doute sur les termes et les chiffres.
5. La période de validité de l'offre, durant laquelle le soumissionnaire est tenu de maintenir toutes les conditions de son offre, est de 6 mois à compter de la date mentionnée au point 3.
6. La soumission d'une offre vaut acceptation des conditions contenues dans les documents de marché et, le cas échéant, renonciation du soumissionnaire à ses propres conditions générales ou particulières. L'offre présentée lie le soumissionnaire pendant l'exécution du contrat, s'il en devient l'attributaire.
7. Les frais occasionnés pour la préparation et la soumission des offres sont intégralement à la charge du soumissionnaire et ne seront pas remboursés.
8. Au maximum deux représentants par offre peuvent assister à l'ouverture des offres, conformément au point IV.2.7 de l'avis de marché. Pour des raisons d'organisation et de sécurité, le soumissionnaire doit communiquer, au moins trois jours ouvrables à l'avance, les noms et prénoms et les numéros de carte d'identité ou de passeport de ses représentants, à l'adresse suivante: procurement@era.europa.eu. Si cette condition n'est pas remplie, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de refuser l'accès à ses locaux.
9. Pendant toute la procédure, les contacts entre le pouvoir adjudicateur et les candidats ou soumissionnaires ne sont autorisés qu'à titre exceptionnel. Ils ne peuvent intervenir que dans les conditions suivantes :

Avant la date de réception indiquée au point 3:

Sur demande, le pouvoir adjudicateur peut fournir des renseignements supplémentaires ayant strictement pour but de clarifier les documents de marché.

Toute demande de renseignements supplémentaires doit être adressée, par écrit uniquement, par l'intermédiaire du site web eTendering à l'adresse <https://etendering.ted.europa.eu/cft/cft-display.html?cftId=1439> dans l'onglet «Questions et réponses», en cliquant sur «Créer une question».

Le pouvoir adjudicateur n'est pas tenu de répondre aux demandes de renseignements supplémentaires présentées moins de six jours ouvrables avant la date de réception des offres mentionnée au point 3.

De sa propre initiative, le pouvoir adjudicateur peut informer les intéressés de toute erreur, imprécision, omission ou autre insuffisance matérielle dans la rédaction des documents de marché.

Tout renseignement supplémentaire, y compris les informations visées ci-dessus, sera publié sur le site web eTendering indiqué ci-dessus. Cette page web sera mise à jour régulièrement et les soumissionnaires ont la responsabilité de vérifier les mises à jour et modifications apportées pendant la période de soumission.

Après l'ouverture des offres:

S'il s'agit de corriger des erreurs matérielles manifestes dans la rédaction de l'offre ou de demander confirmation d'un élément spécifique ou technique, le pouvoir adjudicateur prendra contact avec le soumissionnaire, à condition que cela n'entraîne pas de modifications substantielles des conditions de l'offre soumise.

9. La présente invitation à soumissionner ne constitue aucun engagement de la part du pouvoir adjudicateur. Celui-ci ne prend naissance qu'à la signature du contrat avec l'attributaire retenu.
10. Le pouvoir adjudicateur peut, jusqu'à la signature du marché, annuler la procédure de passation du marché, sans que les candidats ou les soumissionnaires puissent prétendre à une quelconque indemnisation. Le cas échéant, cette décision serait motivée et portée à la connaissance des candidats ou soumissionnaires.
11. Dès le moment où le pouvoir adjudicateur a ouvert l'offre, le document devient la propriété de celui-ci et est traité de façon confidentielle.
12. Les soumissionnaires sont informés du résultat de cette procédure d'appel d'offres (décision d'attribution) par courrier électronique uniquement. Ils sont tenus de fournir, dans les coordonnées mentionnées dans leur offre, une adresse de courrier électronique valide et de consulter régulièrement leur messagerie.
13. Si le suivi de votre réponse à l'invitation à soumissionner implique l'enregistrement et le traitement de données à caractère personnel (par exemple, nom, adresse et CV), ces données seront traitées conformément au règlement (CE) n° 45/2001 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions et organes communautaires et à la libre circulation de ces données. Sauf indication contraire, les réponses aux questions et les données à caractère personnel demandées sont nécessaires pour l'évaluation de votre offre, conformément aux spécifications de l'invitation à soumissionner, et seront traitées uniquement à cette fin par le Chef de l'unité Ressources et Support. Des renseignements détaillés concernant le traitement de vos données à caractère personnel figurent dans la déclaration de confidentialité consultable à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/dataprotectionofficer/privacystatement_publicprocurement_fr.pdf
14. Vous pouvez transmettre au pouvoir adjudicateur vos observations concernant la procédure de passation de marché selon les modalités indiquées au point 9. Si vous estimez qu'il y a eu mauvaise administration, vous pouvez introduire une plainte auprès du Médiateur européen dans les deux ans à compter de la date à laquelle vous avez eu connaissance des faits à l'origine de la plainte (voir <http://www.ombudsman.europa.eu>).
15. Vous pouvez former un recours en annulation contre la décision d'attribution dans un délai de deux mois à compter de la notification de ladite décision. Les éventuelles demandes de votre part et réponses à celles-ci ou les plaintes pour mauvaise administration n'auront ni pour objet ni pour effet de suspendre le délai d'introduction d'un recours en annulation ou d'ouvrir une nouvelle période pour l'introduction d'un recours en annulation. L'instance compétente pour les procédures d'annulation est indiquée au point VI.4.1 de l'avis de marché.

(Signé)

Mikkel EMBORG

Authorising Officer by Delegation